

COMMUNE DE CHAMPAGNEUX

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026

Présents : M. Gilles LACROIX, Mme Angéline LO BONO, M. Nicolas GENIX, Mme Gaëlle BAVUZ, M. Bernard MONGIN, Mme Jeannette MADIGNIER, M. David GOJON, Mme Emilie COLOMBIN, M. Thibaut LACROIX, Mme Tiffany LOPEZ, M. Tommy TRAISSAC, Mme Cristina PELLISSARD, M. Georges CAGNIN, Mme Elise SAUNIER, Mme Anaïs POINT.

Excusé :

Secrétaires de séance : M. David GOJON, M. Thibaut LACROIX

M Georges CAGNIN préside le début de la séance. Il ouvre le conseil municipal à 20 h 30.
M CAGNIN explique les règles de droit pour l'élection du maire et des adjoints.

Deux personnes sont désignées pour être secrétaires de séance : LACROIX Thibaut, GOJON David
Deux autres personnes sont désignées assesseurs pour le vote : MONGIN Bernard, BAVUZ Gaëlle
Une personne se présente à l'élection du maire : LACROIX Gilles.

1 - Election du maire :

M CAGNIN procède à un vote à bulletin secret
M MONGIN et Mme BAVUZ comptent les 15 bulletins et dépouillent.

Résultats du vote :

LACROIX Gilles : 12 voix / 15,
MONGIN Bernard : 1 voix / 15
Bulletins nuls : 2 / 15

M. LACROIX Gilles est élu nouveau maire de CHAMPAGNEUX.

2 - Détermination du nombre d'adjoints :

M LACROIX propose d'élire 4 adjoints au conseil municipal et procède à un vote à bulletin secret pour validation de cette proposition.

M MONGIN et Mme BAVUZ valident les 15 bulletins et dépouillent
Oui : 13 voix / 15
Non : 2 voix / 15

3 - Election des adjoints :

M. le maire propose ses 4 adjoints et soumet leur élection au vote à bulletin secret :

LO BONO Angéline : 1^{ère} adjointe
GENIX Nicolas : 2^{ème} adjoint
BAVUZ Gaëlle : 3^{ème} adjointe
MONGIN Bernard : 4^{ème} adjoint

M MONGIN et Mme BAVUZ valident les 15 bulletins et dépouillent : 15 voix POUR sur 15

LO BONO Angeline : 1^{ère} adjointe, GENIX Nicolas : 2^{ème} adjoint, BAVUZ Gaëlle : 3^{ème} adjointe et MONGIN Bernard : 4^{ème} adjoint, sont élus

4 – Lecture de la charte de l'élu local :

Pour finir M le maire procède à la lecture de la « Charte de l'élu local »

Monsieur le maire met fin à la séance à 21 h et remercie le conseil de la confiance apportée.

Le Maire,
Gilles LACROIX



Les secrétaires de Séance
David GOJON - Thibaut LACROIX

